

AVENANT N°1 du 15/04/2020

HYUNDAI MOTOR FRANCE - « CONSTRUIS MOI UNE HYUNDAI »

REGLEMENT DU JEU FACEBOOK GRAND PUBLIC

HYUNDAI MOTOR FRANCE, société par actions simplifiée, au capital social de 7 349 627 €, dont le siège social est situé 6-26 boulevard national, 92250 la Garenne-Colombes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 411 394 893, ci-après dénommée « **l'Organisatrice** », organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Construis-moi une Hyundai ».

L'Organisatrice a décidé de prolonger le Jeu « Construis-moi une Hyundai ». Par conséquent, le règlement de Jeu est modifié comme suit :

Article 1 : L'article 1 intitulé « Société organisatrice » est annulé et remplacé comme suit :

« HYUNDAI MOTOR FRANCE, société par actions simplifiée, au capital social de 7 349 627 €, dont le siège social est situé 6-26 boulevard national, 92250 la Garenne-Colombes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 411 394 893, ci-après dénommée « l'Organisatrice », organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Construis-moi une Hyundai » sur Facebook et/ou Instagram et/ou Twitter.

Les participations sont ouvertes du 03/04/2020 à 18h au 03/05/2020 à 23h59, date et heure de France Métropolitaine, (ci-après le « Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement. »

Article 2 : L'article 3 intitulé « Modalités de participation » est annulé en remplacé comme suit :

« Les participants doivent :

1. Créer une voiture qui ressemble à votre tribu en utilisant des objets de la maison. Les créateurs du modèle le plus sportif, le plus rigolo et le plus Hyundai seront récompensés.
2. Prendre cette réalisation en photo
3. Se rendre à l'adresse URL suivante (Facebook) : <https://www.facebook.com/hyundaifrance/>
Et/ou
à l'adresse URL suivante (Instagram) : <https://www.instagram.com/hyundaifrance/>
Et/ou
à l'adresse URL suivante (Twitter) : <https://twitter.com/HyundaiFrance>
4. Sur Facebook : Le 03/04/2020 à 18h, un post sera mis en ligne par l'Organisatrice sur la page Facebook demandant aux internautes de commenter la publication avec une photo de leur réalisation. Les commentaires effectués avant le 03/05/2020 à 23H59 feront partie des participations.
Sur Instagram : Le 03/04/2020 à 18h une story sera mise en ligne demandant aux internautes de partager une photo de leur réalisation sur leur profil Instagram en taguant l'Organisatrice @HyundaiFrance et en ajoutant le hashtag #construismoiuneHyundai pour participer au jeu et tenter de gagner. Ces partages doivent être fait en publication classique ou en format story. Les partages effectués avant le 03/05/2020 à 23H59 feront partie des participations.

Sur Twitter : Le 08/04/2020 à 15h, un post sera mis en ligne par l'Organisatrice sur la page Twitter demandant aux internautes de commenter la publication avec une photo de leur réalisation. Les commentaires effectués avant le 03/05/2020 à 23H59 feront partie des participations.

Le 4 mai 2020 l'Organisatrice mettra en ligne sur ses comptes Facebook et Instagram et Twitter les 10 meilleures participations qui auront été sélectionnées sur Facebook, Instagram et Twitter par l'Organisatrice selon les critères suivants : créativité, originalité, ou encore l'aspect réaliste de la construction.

A compter de la mise en ligne de ces 10 meilleures participations, et jusqu'au 8 mai 23h59, la communauté Facebook, Instagram et Twitter sera invitée à voter, sur Facebook et/ou sur Instagram pour sélectionner les 3 gagnants. Les 3 gagnants seront ceux qui auront accumulé le plus de like sur sa photo postée par l'Organisatrice sur Facebook, Instagram et Twitter.

Une fois le nombre de vote comptabilisé par l'Organisatrice sur Facebook, Instagram et Twitter, les 3 gagnants seront contactés par message sur le compte Facebook ou Instagram via lequel ils ont participés au Jeu. »

Toutes les autres stipulations du Règlement de Jeu « Construis-moi une Hyundai » non modifiées dans le présent Avenant n°1 du 15/04/2020 restent applicables.

Le présent Avenant n° du 15/04/2020 fait partie intégrante du Règlement de Jeu « Construis-moi une Hyundai ».